

Enquête publique sur le réacteur n°1 de la centrale nucléaire du Blayais, tout le monde est concerné

Du **5 mai au 6 juin 2025**, une enquête publique est organisée portant sur le rapport de conclusion du 4^{ème} réexamen périodique (RCR) du réacteur électronucléaire n°1 du Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) du Blayais.

La réglementation prévoit un réexamen approfondi de l'installation tous les 10 ans.

Le 4^{ème} réexamen périodique du réacteur n°1 s'est déroulé du 31 juillet 2022 au 19 juin 2023, soit après 40 ans d'exploitation.

Le code de l'environnement prévoit la réalisation d'une enquête publique sur le rapport de conclusion du réexamen.

Ce rapport présente les vérifications de conformité de l'installation, les réévaluations de niveau de sûreté qui intègrent de nouvelles exigences. Il présente également les incorporations de dix années de retour d'expérience, ainsi que la prise en compte de la maîtrise du vieillissement et de l'obsolescence.

- A partir du 5 mai, sur le site de l'enquête publique <https://www.registre-dematerialise.fr/6047/> vous pourrez :
 - Prendre connaissance des documents de l'enquête publique ;
 - Déposer votre avis en ligne
- Vous pourrez également déposer votre avis dans les registres de l'enquête publique présents dans les mairies de Braud-et-Saint-Louis, Saint-Ciers-sur-Gironde, Saint-Androny, Anglade et Saint-Estèphe, ou échanger avec les commissaires enquêteurs lors de leurs permanences dont le calendrier est disponible sur le site de l'enquête publique.
- Vous pourrez transmettre directement votre avis par mail : enquete-publique-6047@registre-dematerialise.fr

La Commission locale d'information nucléaire (CLIN) qui a une mission de suivi et d'information vis-à-vis de la centrale du Blayais, est à votre disposition pour vous accompagner (gironde.fr/clin).

Contact :

Secrétariat de la CLIN 05 56 99 51 20 – contact.clin@gironde.fr